



JOURNEE d'ENTRAINEMENT de la LMR des Pays de la Loire
22 Mars 2010 - CIRCUIT BUGATTI (72)



Nom : (1) Prénom : Email :

Adresse Code Postal :

Ville : Tél : Club :

Licence : Code (2) NCA NCB NET Numéro :

Machine : Type : Cylindrée : Année.....

*Je soussigné(e) confirme, m'inscrire à la séance d'entraînement Ligue ci-dessus précisée, m'engage à me conformer aux directives des organisateurs et officiels, **et à me soumettre à un éventuel contrôle anti-dopage.***

Réservation Série (3) 1 Licence NET 4 Licence NCA ou NCB
 2 Licence NCA ou NCB 5 Licence NET
 3 Licence NET 6 Catégorie Sides

Horaires : **Série 1 :** 9H00 à 9H20 - 11H30 à 11H50 – 16H05 à 16H25

Série 2 : 9H25 à 9H45 - 14H00 à 14H20 - 16H30 à 16H50

Série 3 : 9H50 à 10H10 – 14H25 à 14H45 – 16H55 à 17H15

Série 4 : 10H15 à 10H35 – 14H50 à 15H10 – 17H20 à 17H40

Série 5 : 10H40 à 11H00 – 15H15 à 15H35 – 17H45 à 18H05

Série 6 : 11H05 à 11H25 – 15H40 à 16H00 –

Maximum 3 séances

En cas de désistement dans les 10 jours précédant la date, l'inscription ne sera pas remboursée

SIGNATURE :

Bulletin à adresser à : Mr Raymond LALA 19 Rue des Pâquerettes - 72700 Allonnes
Tél.06.62.59.59.07 / raymondlala@sfr.fr

Joindre impérativement : - un chèque de **27 €**, **18 €** pour les Sides, **25 €** pour les Sides **hors ligue**
libellé à l'ordre de **la LMR PL**
- une enveloppe libellée à votre adresse et affranchie à 0,56 €

ATTENTION ! 1 chèque par inscription (ne pas établir un chèque pour plusieurs pilotes)

(1) En lettres majuscules - (2) cochez votre type de licence - (3) cochez la série choisie
✕

CONFIRMATION (partie réservée à Mr Raymond LALA)

Nous avons enregistré l'inscription de

NOM Prénom

Pour la journée d'entraînement de la LMR des Pays de la Loire, du **22 Mars 2010** sur le circuit Bugatti (72).

Nous vous confirmons dans la série : Date : Signature



JOURNEES D'ENTRAINEMENT LIGUE

Les journées d'entraînement de la Ligue pour l'année 2010 se dérouleront uniquement sur le circuit BUGATTI. Elles auront lieu le 22 mars et le 11 octobre.

Lors de ces journées, il y aura six séries, trois seront réservées aux licenciés NET (séries 1, 3, 5) et deux pour les licenciés NCB et NCA (séries 2 et 4). La sixième séance est réservée aux side-cars. Pour chaque série moto solo il y aura trois séances.

Les trois séances sont indissociables dans le sens où **il ne sera pas possible de ne s'inscrire qu'à une ou deux séances**. De même un participant ne pourra participer qu'à une seule série par journée.

Le montant non remboursable de l'inscription est fixé à **27€** pour les trois séances et **18€** pour les side-cars. Toutefois, ce montant pourra être remboursé et ce seulement en cas de raison valable jusqu'à **10 jours** avant la date de la journée de roulage.

Il devra être rédigé un chèque par pilote.

Les demandes d'inscriptions devront être accompagnées d'une enveloppe affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du demandeur. Pas d'enveloppe ou de chèque = pas d'inscription !!!!

Les inscriptions seront ouvertes à partir du **10 Février pour la journée du mois de Mars** et à partir du **1er Septembre pour celle du mois d'Octobre**. **Les inscriptions adressées en dehors de ces délais ne seront pas enregistrées.**

Les bulletins d'inscription sont à adresser à : Monsieur Raymond LALA - 19 rue des pâquerettes - 72700 ALLONNES - Tel : 02.43.80.59.07 / 06.62.59.59.07.

Les pilotes refusés à la première journée seront prioritaires pour la deuxième à condition de s'inscrire pour celle-ci et ce dans la limite des places disponibles.

Pour obtenir les bulletins d'inscription se reporter au site de la ligue <http://lmr.paysdelaloire.free.fr>, rubrique « Téléchargement » et « Bulletins d'inscription » et à celui de l'ACO www.lemans.org rubrique « Entraînements moto » « journées ligue » ou en s'adressant à raymondlala@sfr.fr

Pour éviter toute erreur remplissez vos bulletins en caractères d'imprimerie.

IMPORTANT :

Les pilotes ne se présentant pas le jour de la séance d'entraînement ne pourront prétendre au remboursement de leur inscription.

Si pour une raison quelconque indépendante du circuit organisateur, une ou plusieurs séances devaient être annulées ou diminuées en temps, un réaménagement des séries pourra être effectué sans dédommagement du montant de l'inscription.

Les machines de plus de 125cc et de moins de 500cc ne seront admises que dans le cas où il resterait des places vacantes en catégorie NET.

Le responsable

Raymond LALA